

Zeitschrift: Bündnerisches Monatsblatt : Zeitschrift für bündnerische Geschichte, Landes- und Volkskunde

Herausgeber: F. Pieth

Band: - (1943)

Heft: 10

Artikel: Philipp Emanuel Fellenberg und Sémonville-Affaire

Autor: Rufer, Alfred

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-397203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prätigau hat sich der Name zu Dönz geformt. Die Eintragung ins Landbuch datiert von 1583. Leider verschweigt es auch bei diesem Walser das nähere Woher und Wohin.

Viktor Jost Schrötter von Niedergestelen. Der Name kommt von schroten, zerkleinern, Heu und Holz schroten. Holzschröter nennt man die Waldarbeiter. Weinschröter werden in gewissen Gegenden die Küfer genannt. Der Ausdruck bezieht sich auf das sog. Verschroten, Verschneiden reiner alkoholischer Getränke mit andern Flüssigkeiten, die den Gehalt des reinen Naturproduktes nicht auffallend beeinträchtigen. Der Familienname kommt in elf Kantonen vor, im Wallis in La Batiaz, Eischoll, Treschel und Raron, in Graubünden nur in Sils i. D.

Samuel Löschen von Untersax. Dieses Geschlecht ist erloschen. Aber wo ist Untersax zu suchen? Ist hier vielleicht das Dorf Sax im Bezirk Werdenberg zum Unterschied von Obersachsen so genannt?

Moritz Wirtner von Rotenbrüggen. Dieser Familienname kommt nur den Gemeinden Blizingen, Mörel, Niederwald und Selkingen im Wallis zu. Die Örtlichkeit Rotenbrüggen ist in der Häusergruppe, einem Weiler auf einer Rhonehalbinsel bei der heutigen Inselbrücke zu suchen, in alter Zeit die einzige Verbindungsbrücke zwischen dem Ober- und Unterwallis.

Mit diesem schließen 1583 die Eintragungen im Landleutebuch.

Philippe Emanuel Fellenberg und die Sémonville-Affaire

Von Alfred Rufer

Auf Rat des bekannten Zürcher Arztes Dr. Hoze machte der junge Fellenberg in der ersten Julihälfte 1793 im Pfäferser Bad eine Kur und sollte nachher auch noch das Bad in St. Moritz besuchen. Heinrich Pestalozzi, mit dem er seit einem Jahre in freundschaftlichem Verkehr stand, übermittelte ihm nach Pfäfers den Wunsch, über Bünden Berichte zu erhalten, und fügte bei: „Sie finden dort mitten im Streit der harten Aristokratie und der blinden

Demokratie noch reine Freiheitsgefühle, aber im ganzen ein erbärmlich verpfuscktes Volk.“¹

Mitte Juli stieg Fellenberg ins Engadin hinauf, nach St. Moritz. Ob er von dort aus an den Einsiedler des Neuhofs schrieb, ist ungewiß. Wohl aber liegen einige Briefe an seine Eltern vor. Darin gesteht er, daß kein Ort ihm weniger gefalle als dieses fatale St. Moritz. Namentlich vermißte er eine so sympathische Gesellschaft, wie er sie in Pfäfers gefunden hatte. Einigermaßen wurde er dafür entschädigt durch die Nachrichten über die französischen Gesandten Sémonville und Maret, die in jenen Tagen Bünden durchreisten, um über das Veltlin Venedig zu gewinnen. Er hörte von den Schwierigkeiten, die sie in Vicosoprano vorfanden und die Fortsetzung ihrer Reise verzögerten. Er spürte, daß dunkle Mächte sich zu ihrem Verderben verschworen hatten².

In der Tat meldete er schon in seinem nächsten Briefe vom 3. August, daß die Franzosen in Novate von mailändischen Häschern überfallen, wie die ärgsten Verbrecher behandelt und in die Gefangenschaft abgeführt worden seien. Er machte sich auch zum Echo der im Engadin allgemein verbreiteten Ansicht, daß die Gesandten von ihren bündnerischen Führern verraten worden seien. Er war schließlich auch Zeuge der großen Bestürzung, die diese Geschichte bei den Engadinern verursacht hatte, weniger wegen der Verletzung des Bündner Bodens durch Mailand, als aus Furcht, die französische Republik möchte sich an den vielen bei ihr ansässigen Bündnern rächen. Sollte das der Fall sein, so würden, meinte er, mehrere Köpfe in Bünden in große Gefahr kommen.

Nach dreiwöchigem Aufenthalt verließ Fellenberg das Engadin und kehrte wieder nach Zürich zurück. Von da begab er sich auf den Neuhof zu Pestalozzi und erzählte ihm seine Erlebnisse in

¹ Pestalozzi an Fellenberg, Anfang Juli 1793, Archiv Fellenberg. — Anläßlich sei darauf aufmerksam gemacht, daß Pestalozzis Beziehungen zu Graubünden von mir schon wiederholt behandelt wurden, so im Bündn. Monatsblatt 1928; ferner im Pestalozzianum 1935, Nr. 4: Pestalozzi und Joh. Bapt. Tscharner; ebenda 1941, Nr. 3: Ein bündnerisches Plagiat einer Schrift Pestalozzis. — Vgl. auch Rufer, Pestalozzi, die französische Revolution und die Helvetik, p. 55—59. — Indes ist das Problem Pestalozzi und Graubünden bei weitem noch nicht völlig abgeklärt, soll vielmehr von neuem behandelt werden.

² Er berichtete ebenfalls, daß in Bünden und namentlich im Engadin die französische Nationalkokarde außerordentlich häufig getragen werde.

Bünden. Hierauf ritt er abermals über Richterswil nach dem rätschen Freistaat hinauf. Er wollte während des Bundesstages in Chur weilen; denn er wußte, daß das Franzosengeschäft zur Behandlung kommen werde, und er hoffte, bei dem Anlaß einen tiefern Einblick in die Politik dieses Freistaats zu erhalten.

In Malans machte er Halt. Die daselbst wohnende Frau von Pestalozzi war eine Kusine seiner Mutter, die ihrerseits die Tochter eines gebürtigen Churers, mit Namen Suarz, und einer holländischen Mutter war. Oberst Pestalozzi war abwesend; er hielt sich im Schwefelbad Ganey (Seewis i. Pr., am Weg auf den Scesaplana; das Bad ist heute verschwunden) auf. Da also Mutter und Tochter allein zu Hause waren, so fand Fellenberg, es wäre unschicklich, unter ihrem Dache zu übernachten. Gerne nahm er daher eine Einladung ins Schloß Bothmer an und bezog dort Quartier. Ein jüngerer Sohn des Schloßherrn, des Bundeslandammanns Johann Ulrich v. Salis-Seewis, war mit ihm im Institut Pfeffel in Kolmar gewesen; übrigens war Johann Ulrich ebenfalls ein Vetter von Fellenbergs Mutter.

Schon vor 14 Tagen, auf der Rückreise von St. Moritz, war Fellenberg bei den Pestalozzi eingekehrt und hatte damals auch den Bräutigam der Ursina Pestalozzi getroffen, den ehemaligen Gardehauptmann und Dichter Johann Gaudenz Salis-Seewis. Diesmal jedoch bekam Fellenberg letztern nicht zu sehen. Wohl war er anwesend, aber er wich dem Berner aus. Als dieser am Abend im Schlosse sich nach ihm erkundigte, hieß es, er sitze jeden Abend bis gegen ein Uhr nachts im Hause Pestalozzi bei seiner Geliebten. Am nächsten Vormittag, wie Fellenberg sich im Bothmer verabschiedete, wurde ihm gesagt, Johann Gaudenz pflege immer sehr spät aufzustehen. Von der Frau Oberst Pestalozzi, der er hierauf seine Aufwartung machte, mußte Fellenberg erfahren, daß Salis Auftrag gehabt habe, gestern abend mit ihm und seinen Brüdern zu ihr zum Nachtessen zu kommen; allein Salis hatte den Auftrag nicht ausgeführt.

Fellenberg fragte natürlich nach den Gründen dieses sonderbaren Benehmens. War es Jalousie, oder schämte sich Salis, vor einigen Monaten bei der Rückkehr aus dem französischen Dienste wie ein Flüchtling durch Bern gereist zu sein? Es stellte sich heraus, daß namentlich die erste Annahme nicht unrichtig war. Frau Pestalozzi hatte schon das erstemal so großen Gefallen an dem jungen Berner Patrizierssohn gefunden und offenbar auch nach

seiner Abreise vor ihrer Tochter und deren Bräutigam so sehr sein Lob gesungen, daß letzterer sich zurückgesetzt und empfindlich gekränkt fühlte, um so mehr als er auch wahrgenommen haben durfte, daß seine Braut Fellenberg ebenfalls lebhaft interessierte. Als nun der Unterländer schon wieder in Malans auftauchte, faßte Salis erst recht Argwohn, und statt gute Miene zum bösen Spiel zu machen, vergaß er sich so weit, daß er überhaupt von der Anwesenheit des vermeintlichen Rivalen keine Kenntnis nahm und jeder Begegnung mit ihm sorgsam aus dem Wege ging³.

In Chur stieg Fellenberg bei seinen Verwandten ab. Über die Verhandlungen des Bundestages und seine persönlichen Erlebnisse und Beobachtungen während dieser Zeit, sowie über einen neuen Ausflug nach Malans und ins Prättigau, wo er diesmal mit dem Dichter Salis zusammentraf, hat er einen langen Bericht an seine Eltern abgefaßt, der hier abgedruckt wird⁴.

Fellenberg an seine Eltern

Chur, den 5. September 1793.

Lob der Gastfreundschaft der Familie Suarz; seine übrigen Verwandten von geringer Nützlichkeit für ihn. „J'en suis dédommagé par la connaissance de différents hommes très intéressent(s), à la tête desquels je mets M^r le stadtvogt Tscharner, qui me comble de bontés. C'est un homme fort éclairé, ennemi déclaré de toute usurpation et d'un grand poid(s) dans les affaires de ce pays, où il est actuellement membre de la diète. Je le vois très souvent et c'est particulièrement par son moyen

³ Beiläufig sei hier ein Irrtum berichtigt, der sich in meinem Buch: J. G. v. Salis-Seewis als Bündner Patriot und helvetischer Generalstabschef, vorfindet. S. 12 steht nämlich, die Ursina Pestalozzi sei ein armes Mädchen gewesen. Das ist unrichtig, wie schon B. Hartmann in einer Besprechung bemerkt hat. Auch Fellenberg bezeugt in seinem Brief vom 27. August, daß die Familie Pestalozzi gute Geschäfte mache. In bezug auf die Heiratsangelegenheit der Tochter schreibt er:

„Je crois que Salis ne diffère en effet le temps de son mariage que pour mieux former la future. Je ferais de même à sa place; car je crois aussi qu'on ne peut mettre un prix trop haut à la saison unique et bien passagère de l'amour, (que) lorsqu'on sait bien la ménager et en bien profiter. ... Singulièrement d'ailleurs, je ne trouve la fille plus tant de mon goût.“

⁴ Der Sémonville-Handel ist eingehend erzählt in meinem Buche *Novate*. Darin nehmen auch die Bundstagsverhandlungen von 1793 den ihnen gebührenden Platz ein.

que je remplis le but pour lequel principalement je suis venu ici. D'ailleurs, il y a quelques Salis, les Plantas de l'Engadine, un Sprecher de Brétigau, Jost et quelques autres des plus remarquables que je vois le plus souvent. Ma vie se passe à faire et à recevoir des visites, à être à la chasse des nouvelles, des observations. Je ne fais p(our) a(insi) d(ire) que demander et écouter. J'y vois ce que c'est que la vie d'un démocrate proprement dit, et prie Dieu de m'en préserver.

En attendant, le seul rôle que je puisse jouer (ici) me paraît bien pénible. Il s'agit pour moi de n'être daucun parti, de me concilier la confiance de tous et d'en profiter, pour découvrir la vérité, mais pour cela, il faut une prudence, une circonspection et des soins desquels on ne se fait pas d'idée. Jusques ici, j'y ai assez bien réussi, mais je bénis le ciel de ce que bientôt cela soit fini. D'ailleurs je ne me suis pas trompé dans l'attente qui proprement m'a déterminé à choisir ce moment pour faire quelque séjour à Coire, et pour apprendre à connaître à fond les affaires de ce pays. Outre que plus tard je n'y aurais plus eu de bon grand oncle, vu qu'âgé de près de 80 ans, il chancelle toujours plus entre cette vie et la future, il faut observer que politiquement les Grisons se trouvent actuellement dans des circonstances des plus importantes et que jamais époque n'a été plus favorable pour dévoiler l'état social de ce pays. On y voit au grand jour les malheurs de l'oligarchie démocratique et de l'anarchie la plus abominable parce que elle est la plus difficile à guérir. D'ailleurs, l'Autriche a trouvé bon de nous fournir aussi ici un échantillon des principes des cours modernes et de leurs moyens d'exécution. Vous savez en gros l'histoire de ce qui est arrivé à Sémonville, etc.; du depuis les Grisons se sont adressé(s) à la cour de Mylan pour obtenir satisfaction pour la violation de leur territoire. En même temps on a fait semblant de vouloir sévir contre tous ceux qui dans ce pays pourraient être impliqués dans cette affaire. D'abord la cour de Mylan protesta qu'elle n'avoit eu aucune part à l'arrestation des Français en question et que tout s'était fait par l'autorité d'employés des Grisons, etc. etc. En attendant, la Diète s'assemble à Coire; elle est forcée par l'opinion publique et les ordres exprès de ses commettants de faire des recherches exactes sur toute l'affaire en question, pour trouver les coupables, s'il y en a, et justifier dans tous les cas le pays eux yeux de l'Europe.

Bien qu'il n'y a, p. a. d., plus de doute que c'est sur le compte de Salis Marschlinz qu'il faut mettre l'arrestation de Sémonville, etc., et que maintenant la famille en embrasse les intérêts, tous leurs ressorts ont été mis en jeu pour les faire réussir dans leurs vues. Cependant ils auraient probablement succombé sans secours étranger. Walser, podesta de Traona, une créature des Salis, s'étoit chargé du coup contre Sémonville, et l'avait exécuté, a été cité devant la Diète, pour ce que de raison (!). L'instruction du procès est poussée de tous côtés. La Diète donne presque tout son temps à cette affaire. De tous côtés il arrive des députations du pays pour la forcer à presser cette besogne et pour demander entre autre: que presque tous les Salis soyent exclu(s) de la commission chargée de faire les recherches nécessaires. A présent qu'ar-

rive-t-il ? Kronthaler adresse à la Diète assemblée à Coire une lettre pour lui dire qu'il est fort étonné de tout ce qui se passe et il demande compte à la Diète de ses sentiments sur différentes choses où il ne devoit pas du tout se mêler, quoi qu'elles eussent rapport à l'affaire de Sémonville ; de plus il soutient que tout ce qui s'est fait au sujet de ce dernier, est conforme aux traités de cette république avec la cour de Mylan ; qu'il attend par conséquent qu'on termine (abandonne ?), sans autre, toute recherche ultérieure à ce sujet et qu'il ne sera plus question de démarches préjudiciables pour ceux qui y avoient eu quelque part, sans quoi l'empereur pourroit prendre des mesures qui ne seroient rien moins qu'agréables à la République, etc. etc.

Cette lettre n'ayant pas produit tout l'effet qu'on désirait, il en arrive une seconde le lendemain où Kronthal demande de la part de la cour de Mylan, que sans délai on coupe court (à) tout ce qui a rapport à l'arrestation de Sémonville et qu'on préserve de tout danger ceux qui s'y sont intéressés et qu'on ait (l')œil sur ceux qui se montrent indisposés contre la maison d'Autriche, etc. etc. Il declare en même tems que dans le cas qu'on ne voulût pas satisfaire à ses demandes, la cour de Vienne regarderoit tous les traités comme rompus, etc. etc. — Les esclaves de l'Autriche paroissent avoir trouvé que même cela n'était pas encore suffisant. Le troisième jour, il arrive une troisième lettre de leur chargé d'affaires, où il dit avoir reçu encore des ordres exprès de sa majesté l'Empereur qui le mettent dans le cas d'insister sur ses demandes des jours précédents, en répétant que personne, qui que ce soit, ne devoit être molesté pour l'arrestation des Français, et en confirmant ses déclarations ultérieures. La conduite de la Diète Grisonne dans cette affaire est celle d'un corps qui ne mérite pas d'être libre. Elle vient de décréter de tout rapporter à ses commettants, en laissant là la fameuse affaire. Tous les jours, il arrive des communes de nouvelles protestations contre ce décret ; mais il paraît qu'on la maintiendra. En attendant, il y a beaucoup de fermentation dans le pays, il en arrive toujours plus de protestants contre la Diète dans la capitale. Dieu sait ce qui en sera la suite ; mais le mécompte des usurpateurs du pays même pourrait être grand.

Toute cette affaire est un dédale de ruses et d'infamies ou d'indignes vengeances. L'intérêt particulier d'une famille, la vénalité des traîtres à la patrie et l'usurpation domestique et étrangère jouent seuls les grands rôles.

Le temps ne me permet pas de vous en présenter tous les détails. Je me borne donc à observer qu'ils ne serviroient qu'à rendre plus frappante l'usurpation et l'insolence autrichienne d'un côté, et de l'autre la misère publique des Grisons, en particulier la scéléritesse des meueurs du pays et la honte de la Diète. Vous sentez que c'est le parti dominant qui a l'affaire à sa charge ; celui de l'opposition, conduit aussi en grande partie par l'esprit de faction et des intérêts particuliers, profite des moyens que lui présentent les circonstances pour se venger et pour s'avancer vers son but. On agite, on soulève le peuple, de grands tumultes et une révolution pourroient fort bien en être la suite et pro-

bablement produire de fâcheux effets. Quoique fort intéressant, il m'a été aussi bien pénible de suivre et d'approfondir toute cette affaire. Je l'ai fait parceque c'étoit le meilleurs cours à faire dans l'étude de l'état social et politique de ce pays; mais en morale cette occupation m'a bien souvent cruellement fait éprouver, ce qui fait en musique la plus fâcheuse dissonance, en proportion de l'importance des causes et des effets. Jamais je n'ai plus apprécié qu'ici, parce qu'elle ne m'a jamais autant manqué, cette satisfaction qui fait le baume de l'âme et qu'on n'éprouve en aimant le bien exclusivement que lorsqu'on s'en trouve entouré, et que l'on se trouve avec des hommes avec lesquels on puisse plus ou moins sympathiser.

Je pense que je fais bien de m'abstenir de toute réflexion ultérieure sur les faits que je vous ai rapportés, mes très chers P(arents), et sur notre état politique; elles se font assez de soi-même. Je n'y ajoute donc que quelques données pour trouver le vrai jour de ce qui se passe dans cette partie du Corps helvétique. Vous connaissez à p(eu p(rès) le dernier traité fait entre la Cour de Vienne et les Grisons au sujet de la Valteline. Ses derniers l'ont ratifié depuis 4 mois, sur les instances les plus pressantes et toujours répétées de la part de l'Autriche, et du depuis on n'en a pas encore pu obtenir la ratification de celle-ci, malgré tout ce que l'on a fait pour cela. Les Salis voudroient à présent s'attacher l'Autriche d'autant plus qu'ils ont tout perdu en France. Ils désirent leurs anciens et p(eut)-ê(tre) de nouveaux avantages dans la Valteline. L'Ambassadeur Barthélémy a envoyé encore dernièrement aux Ligues Grises un secrétaire avec une lettre où il demande une satisfaction convenable pour ce qui s'est passé à l'égard de Sémonville, etc. en annonçant pour le cas où on ne l'accorderoit pas toutes les vengeance de la part de la nation française qui dépendront d'elle, etc. Vous savez qu'il y a prodigieusement de Grisons en France. Le secrétaire a été renvoyé avec son reçu pour la lettre remise. On y promet une réponse en temps et lieu, mais on est bien décidé de ne pas y donner de suites. On veut seulement communiquer à Zurich tout ce qui a rapport à l'affaire en question. NB. que tout sera présenté par le parti Salis et en sa faveur naturellement. Tous d'accord au fond, les Salis, par politique, semblent quelque fois se désunir. Mais malgré l'adresse et la prudence de ce parti, il y a pourtant moyen, en bien observant, de découvrir ses dessous de cartes; il y a aussi parfois comme chez tous les usurpateurs grande inconséquence.

Ce qui m'a aussi frappé, est que le podestà Walser, qui avoit été déclaré infâme à Coire et privé de son droit de bourgeoisie et n'osoit plus y revenir, y est de retour depuis l'émanation des ordres supérieurs de l'Autriche. Les coalisés veulent aussi ici comme partout ailleurs terminer tout court toute neutralité entre eux et la France. ... Pour de l'argent on peut tout avoir de la chancellerie d'ici. D'ailleurs, il y a quelques personnes qui savent tout ce qui concerne la politique de ce pays et qui ne me cachent rien.

En vous parlant des plaisirs de la Société de Coire, je devrais d'abord vous faire mention des repas qui y sont très fréquents pendant les

diètes ; j'en ai fait l'expérience chez plusieurs Salis, entre autre chez le lieutenant-colonel Jérôme que ma mère doit avoir connu en Hollande et qui vous a aussi vu à Berne. Il m'a fait beaucoup de politesses. De plus, chez le Stadtvoigt Tscharner et un Bavier, gendre de mon oncle ; mais j'en suis en vérité si rassasié que je préfère de vous en parler une autre fois. ... J'ai aussi été à un bal, mais j'en suis encore si fatigué que je vous prie de vouloir bien me dispenser pour le moment de vous en rendre compte. Je crois que les visites font aussi une réjouissance d'ici. J'avoue que c'est là encore un de mes purgatoires.

A propos : imaginez-vous que j'ai un domestique de louage qui se trouve avoir servi chez mon grand-père en Hollande, mais ce pauvre drôle est si sourd et si lent qu'il n'a rien fallu de moins que cette relation pour me le faire conserver.

Excepté à la danse, je n'ai jusques ici pas vu de société de femmes à Coire ; je crois que cette ville serait à jamais paisible pour mon cœur et tout le pays (de même ?).

Dernièrement M^{me} de P(estalozzi), notre cousine de M(ama), m'a engagé, dans une visite que je lui ai faite, d'aller voir son mari aux bains de Ganey où il a fait une cure. Croyant d'après ce qu'elle m'en a dit que ce serait une jolie promenade, je n'ai fait aucune difficulté à ce sujet. Samedi passé, au soir, je suis parti avec Salis-Sevis (mon camarade de Colmar) pour aller coucher à Grusch chez notre cousin le Bundslandmann de Salis. Je l'ai trouvé fort bien avec sa famille, mais bien plus sombre que lorsque nous l'avons vu à Pfefers, il y a 6 ans. M^{me} de P(estalozzi) a grande envie d'en faire l'époux de notre cousine Z. née F.¹ à laquelle il paraît toujours fort attaché. Cela m'a amusé. De Grusch nous nous sommes mis en chemin dimanche pour ce malheureux Ganey. Tout ce qu'on peut souffrir d'un mauvais chemin, je l'ai enduré pendant près de 3 heures pour y parvenir. Jamais en y allant il ne faudrait faire moins que de se casser le cou (?), et cela pour parvenir à l'endroit le plus sauvage et le plus dépourvu de ressources de toute espèce qu'on puisse imaginer. J'y ai trouvé un Bundslandamman Sprecher qui m'a appelé son cousin. J'ai négligé de m'informer de l'histoire de ce parentage. Il y avait d'ailleurs comme de raison, le colonel de P(estalozzi), avec sa fille et Salis, l'époux de cette dernière. Il s'est apprivoisé un peu avec moi ... depuis qu'il ne peut plus méconnaître combien j'en veux peu à l'objet de ses vœux, mais il ne semble pourtant pas encore entièrement à son aise. Je l'attribue à une espèce de fausse honte. Il faut que la mère P. ait été imprudemment inconséquente et irréfléchie ; sûr est-il qu'elle m'a fait un accueil trop obligeant pour les circonstances, et puis j'en ai reçu une lettre après l'autre. Aussi me garderai-je bien de retourner à M(alans) et j'y ai toujours passé la nuit chez mes amis Salis. Je reconnaiss les (bonnes ?) intentions, mais pour cela la maladresse n'est pas moins fâcheuse. Vous ne ferez pas semblant de ce que je viens de vous dire. C'est seulement pour le cas qu'elle se

¹ Diese Person kann nicht identifiziert werden. Salis-Seewis hatte unlängst seine Frau verloren.

plaigne que je les néglige. Dimanche, nous sommes retournés à M(alans) pour souper chez notre Cousine et après avoir passé la nuit au Bothmer, je suis revenu ici lundi matin, à la vérité pas sans avoir déclaré à M^{me} de P. que ce n'est pas sa faute si je n'ai pas cassé le cou.

Ce 7 septembre Croirez-vous qu'on fait aussi ici de moi un personnage d'importance, rien moins qu'un envoyé du Corps helvétique d'un côté, et de l'autre, je ne sais quoi; du moins s'informe-t-on beaucoup de ce que je fais ici... Il est dommage que je n'aye pas plus de goût pour la célébrité, mon étoile semble吸引 pour la curiosité. — Dans ce moment, je viens de chez le Baron de Kronthaler... En faveur de mon origine bernoise il m'a comblé d'honnêtetés. A ce qu'il paraît, il a lieu d'être bien content de nous. Je devais dîner demain chez lui, mais Dieu soit loué si j'ai pu l'éviter.

Il est une race d'êtres, que je suis tenté d'appeler: bêtes diplomatiques. Elles se nourrissent de la paix, du bonheur et du sang des peuples. Ce sont de vilaines bêtes qui — — Mais cela suffit. A lundi . . .“

Archiv Fellenberg.

In einem Briefe vom 9. September äußert Fellenberg die Ansicht, wenn das Bündnervolk nicht durch starke Repressalien Frankreichs aufgestachelt werde, so werde es sich freilich dem Joch Österreichs und seiner Kreaturen unterwerfen.

Chronik für den Monat Juni

(Schluß)

12. In Samaden starb im Alter von 65 Jahren alt Nationalrat Dr. Anton Meuli. Er wurde am 14. Oktober 1878 geboren. Nach Absolvierung des Gymnasiums der bündnerischen Kantonsschule widmete er sich dem Rechtsstudium auf den Universitäten München, Heidelberg, Bern und Leipzig. Die bündnerische Rechtsgeschichte, der seine Dissertation entnommen ist, hat ihm, der dann auf dem bekannten Advokaturbüro Dr. Felix Calonder seine Praxis absolvierte, aufschlußreiche Erkenntnisse zu verdanken (gedruckte Rechtschriften im sog. Camanaprozeß). Nach dem Ausscheiden Calonders übernahm er mit Kollegen dessen Büro, das er bis zum jähnen Abschluß seiner Wirksamkeit zuletzt noch allein weiterführte. Schon 1903 wählte ihn sein Heimatkreis Rheinwald in den Großen Rat, dem er als Abgeordneter von Chur jahrzehntelang als geachtetes Mitglied angehörte. 1928 erfolgte seine Wahl in den Nationalrat, dem er mit kurzer Unterbrechung zweimal angehörte. In der Bundesbehörde gründete und leitete er mit Erfolg die interparteiliche Gruppe für Touristik. Er war Initiant und Mitbegründer der Chur-Arosa-Bahn, nach dem Ableben von Nationalrat Caflisch auch deren langjähriger Präsident. 1917—1936 saß er im Verwaltungsrat der